



Des capacités pour exercer le métier d'agriculteur

- Ouvrier hautement qualifié agricole
- Berger, chevrier, vacher...maraîcher

Pré-requis

- Aptitudes à travailler pour les travaux physiques et à l'extérieur
- Disposer de bonnes aptitudes à la communication
- Aptitudes à travailler avec les animaux

Condition d'accès

- Après la troisième ou dès l'âge de 16 ans
- Après une classe d'orientation professionnelle

Examen

- Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole
- Validation par un examen terminal au terme du parcours de formation/ ou par blocs de compétences

- RNCP : 40523 (valable du 01/09/2025 au 31/08/2030)

Poursuite d'étude

- Bac Pro agricole Polyculture Elevage
- Bac Pro Productions Animales et/ou Végétales
- CS spécialisation Ovin, Bovin, Caprin

Tremplin pour ...

Acquérir les techniques fondamentales du métier, pour s'insérer dans les métiers de l'Agriculture...

Quelques chiffres (1) : 100% de réussite

Tarifs -

Formation Initiale :
De 1926 € (demi-pension) à 2280 € (interne) pour l'année scolaire.

Formation Apprentissage :
De 990 € (demi-pension) à 1890 € (interne) pour l'année scolaire.

Uniquement pour la restauration et l'hébergement. Pas de frais de scolarité.
Détails sur l'onglet Tarification sur notre site internet.

Formation accessible pour les PSH

Nous consulter



Modalités pédagogiques

- Les modalités de formation sont en présentiel, distancielle (en cas de confinement), expérimentale (période en milieu professionnel)
- Les méthodes pédagogiques sont inductives (Travail d'alternance, travaux pratiques en entreprise) et déductives
- Les moyens pédagogiques sont constitués de vidéoprojecteurs dans les salles de cours, d'une salle informatique de 20 PC



DUREE ET DELAI D'ACCES

« A LA FORMATION »

- Rentrée en septembre
- Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter
- 2 ans en alternance
- 1 an pour les personnes disposant déjà d'un diplôme équivalent ou supérieur
- 910 heures en centre sur les 2 ans

NIVEAU 3 du cadre européen des certifications

STATUTS

- Ministère de l'Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 29 ans (participation financière pour l'hébergement, la restauration et l'animation)

RYTHME D'ALTERNANCE

- 1 semaine à la MFR
- 3 semaines en entreprise

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Entreprise agricole (Productions animales et végétales)
- Entreprise para agricole
- Berger, chevrier, vacher



ACTIVITES REALISABLES PAR LE JEUNE EN ENTREPRISE

- Alimentation des animaux
- Identification des animaux
- Mise en œuvre des opérations de conduite de culture
- Préparation des animaux pour la vente
- Conduite de la reproduction et soins aux jeunes
- Transformation des produits d'élevage
- Garde et entretien d'un troupeau transhumant
- Mise en place, récolte, transformation de matières premières, préparation à la vente

LA FORMATION EN MFR

COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Bloc de compétence 1

Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage

- Réaliser des observations, interventions et soins courants sur les animaux
- Réaliser des travaux et la surveillance liés à l'alimentation

Bloc de compétence 2

Réaliser des travaux liés à la production d'aliments ou alimentation de l'élevage

- Effectuer des travaux liés aux surfaces associées à l'élevage
- Alimenter les animaux

Bloc de compétence 3

Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments.

- Réaliser des opérations de maintenance conditionnelles des matériels, équipements, installations et bâtiments
- Effectuer des travaux simples d'aménagements et de réparation

Bloc de compétence 4

S'adapter à des enjeux professionnels locaux



MFR – CFA RICHERENCHES

« Enclave des Papes »

85, Chemin des Abeillers

84600 RICHERENCHES

Tél : 04-90-28-00-21

Courriel : mfr.richerences@mfr.asso.fr

Site internet : www.mfr-richerences.org